

MUNYANGERI Gérard
c/o MINAFFET
KIGALI

213
10/89

N° de compte 211.369/04 CER

09 OCT. 1989

DECLARATION DE CREANCE

Le Gouvernement de la République Rwandaise, Ministère des Affaires Etrangères et de la Coopération Internationale, doit à Monsieur MUNYANGERI Gérard, la somme de : SIX CENT VINGT CINQ FRANCS RWANDAIS (625 FRW), pour avoir effectué une mission à l'intérieur du pays comme l'indique l'ordre de mission en annexe.

Certifié sincère et véritable et arrêté à la somme de : SIX CENT VINGT CINQ FRANCS RWANDAIS.

Fait à Kigali, le 18 mai 1989

Le Déclarant

MUNYANGERI Gérard. - *aves*

Pour approbation

Dr. Casimir BIZIMUNGU
Ministre des Affaires Etrangères
et de la Coopération Internationale

Munyangeri Gérard
Docteur Général des Affaires
Administratives et Judiciaires

Vu pour vérification, approbation, imputation

à charge de

Inscrit sous n°

189/16 global
19 du *14/9/1989*
Kigali, le *14/9/1989*

Le gestionnaire des crédits,

VISA DE L'INSPECTION GENERALE

DES FINANCES

Kigali, le

05 OCT. 1989

no 31049

Paiement par Comptable
No. *0004* autorisé
Kigali, le *10 OCT 1989*
Le Directeur du Trésor

comme la base pour acquit
Munyangeri Gerard Aves

MUNYANGERI Gérard
c/o MINAFFET
KIGALI

N° de compte 211.369/04 GER

DECLARATION DE CREANCE

Le Gouvernement de la République Rwandaise, Ministère des Affaires Etrangères et de la Coopération Internationale, doit à Monsieur MUNYANGERI Gérard, la somme de : SIX CENT VINGT CINQ FRANCS RWANDAIS (625 FRW), pour avoir effectué une mission à l'intérieur du pays comme l'indique l'ordre de mission en annexe.

Certifié sincère et véritable et arrêté à la somme de : SIX CENT VINGT CINQ FRANCS RWANDAIS.

Fait à Kigali, le 18 mai 1989

Le Déclarant

MUNYANGERI Gérard. - *[Signature]*

Pour approbation

Dr. Casimir BIZIMUNGU
Ministre des Affaires Etrangères
et de la Coopération Internationale



no 81049

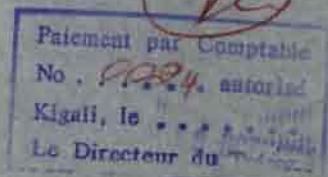
Commune Ki Buzuru



*pour argent
Munyangeri Gerard*

*18/10/1989
19/10/1989
14/11/89*

[Signature]



REPUBLIQUE RWANDAISE
MINISTERE DES AFFAIRES ETRANGERES ET
DE LA COOPERATION INTERNATIONALE

N° de compte 211.369/04 CER

ORDRE DE MISSION

Je soussigné, Dr. Casimir BIZIMUNGU,
Ministre des Affaires Etrangères et de la Coopération
Internationale, autorise Monsieur. MUNYANGELI Gérard.....
à se rendre à CYUNGO. en. Préfecture. de. Byumba. pour. raison
de service.



6242

Arrivé à Cyungo, le 08/04/1989

Date de départ : le 08/04/1989

Date de retour : le 08/04/1989

Durée de mission: 1 jour.

Le Secrétaire
Départ de Cyungo, le 08/04/1989



Kigali, le 08/4/1989

Dr. Casimir BIZIMUNGU
Ministre des Affaires Etrangères et
de la Coopération Internationale

REPUBLIQUE RWANDAISE
MINISTERE DES AFFAIRES ETRANGERES ET
DE LA COOPERATION INTERNATIONALE

N° de compte 211.369/04 CER

ORDRE DE MISSION

Je soussigné, Dr. Casimir BIZIMUNGU,
Ministre des Affaires Etrangères et de la Coopération
Internationale, autorise Monsieur.....
à se rendre à CYUNGO.en.Préfecture.de.Byumba.pour.raison
de service.

Une

Date de départ : le 08/04/1989
Date de retour : le 08/04/1989
Durée de mission: 1 jour.

Arrivé à GYUNGO, 08/04/1989
Le Secrétaire
Départ de GYUNGO, 08/04/1989

Kigali, le 08/4/1989

Dr. Casimir BIZIMUNGU
Ministre des Affaires Etrangères et
de la Coopération Internationale



[Handwritten signature]